

UNE PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE

Dans les régions, les départements une nouvelle fois, après le 3 juin dernier, les retraité-e-s manifestent pour exprimer leur colère et pour défendre leur pouvoir d'achat, à l'appel de huit organisations syndicales.

Pour tous les retraités, c'est l'austérité en raison de l'absence de revalorisation des pensions depuis avril 2013 jusqu'en octobre 2015, la fiscalisation du supplément de 10 % de la pension pour les personnes ayant élevé au moins 3 enfants, la création de la CASA (contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie de 0,3 %) pour les retraités imposables, la disparition totale en 2014 de la demi-part fiscale attribuée aux veuves et veufs ayant élevé des enfants. De plus, ces mesures ont rendu nombre de retraité-e-s imposables, ce qui va entraîner d'autres impôts : locaux, TV, CSG réduite de 3,8 % ou entière 6,6 %...

Ces mesures s'ajoutent à l'augmentation de la TVA, de 19,6 à 20 %, alors que les dépenses obligatoires : santé, logement, énergies, alimentation... augmentent fortement.



Pour les riches, c'est toujours plus de fric. Alors même que tous les indicateurs économiques et sociaux sont en berne, attestant de l'iniquité insupportable pour la population, le gouvernement entend poursuivre sa politique ultralibérale : la casse industrielle poursuit son train d'enfer, le chômage et la précarité n'ont jamais été aussi de masse, le pouvoir d'achat des ménages est plombé, 1 million de pauvres de plus depuis 2011 !

Dans le même temps, nous apprenons que les entreprises françaises, plus fort que toutes les entreprises européennes, ont versé des dividendes en hausse de 30% au deuxième

trimestre 2014. Les sociétés du CAC 40 ont décidé de distribuer la moitié de leurs profits en dividendes, soit près de 40 milliards !

Cette gabegie financière qui enfonce encore plus le pays dans la récession/déflation entraînant appauvrissement et régression sociale, prend ses sources dans le plus grand hold-up jamais mis en place depuis la Libération : celui de la Sécurité sociale et de la protection sociale. Le grand patronat tient sa revanche, et cela avec le soutien logistique d'un gouvernement élu en 2012 par une majorité de gauche !

Une mansuétude pernicieuse. Le Premier Ministre propose de relever le minimum vieillesse à 800€ par mois pour une personne vivant seule, soit une augmentation de 8€, ce qui correspond à 0,26€ de plus par jour, ainsi qu'une prime exceptionnelle de 40€ pour les pensions inférieures à 1 200€ par mois. Non seulement, l'insignifiance de ces mesures est une insulte aux 15 millions de retraité-e-s mais elles insufflent insidieusement la division. A partir de 1200 €, tout va bien. Il faut prendre dans la poche de ces riches retraité-e-s pour donner à ceux qui ont moins.

Une des questions au cœur des choix politiques concernant la protection sociale est bien son caractère universel. C'est bien sûr l'objet d'une bataille idéologique féroce avec les forces réactionnaires depuis sa mise en place avec les lois de 1946. Le patronat et la droite n'ont jamais accepté le choix politique concrétisé par Ambroise Croizat.



Ce débat est connu. Mais depuis quelques années, c'est aussi avec tout un courant social-démocrate au nom de ce qu'ils appellent les difficultés financières et économiques que le débat s'engage. Les définitions du mot universalité sont claires. « Caractère de ce qui concerne, implique tous les hommes », « Caractère de ce qui est universel, de ce qui s'étend à un très grand nombre de pays, de civilisations, d'hommes. »

Le caractère universel de la protection sociale renvoie bien à la conception fondamentale. « **Chacun cotise en fonction de ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins** ». C'est la question structurante de la solidarité ou de l'assistanat. Remettre le caractère universel en cause c'est remettre la conception de la protection sociale en cause. Un des aspects pouvant amener de la confusion est lié à la question de la réduction des inégalités sociales. La protection sociale n'a pas vocation à réduire les inégalités sociales.

C'est la compensation du « coût » de l'enfant, c'est la prise en charge des frais de maladie, c'est le versement d'une pension de retraite en fonction de son activité professionnelle tant en matière de durée que de niveau salarial obtenu. La protection sociale ne réduit pas les inégalités. Cette réduction relève de la politique sociale, d'une politique de réduction des inégalités sociales. C'est un choix d'une politique réellement de gauche de s'attaquer aux inégalités sociales, de les réduire en ayant des mesures inégalitaires pour réduire ces inégalités.

Ce sont aussi la politique de l'augmentation des salaires, celle de l'augmentation du pouvoir d'achat qui sont interrogées par la réduction des inégalités. La politique sociale n'est pas universelle, elle doit être inégalitaire pour réduire les inégalités. Il faut un certain courage politique pour s'attaquer aux inégalités, pour remettre en cause les différences sociales. Cela ne peut se faire que frontalement.

À l'inverse, la protection sociale à la française est basée sur la solidarité qui induit un caractère universel à la différence d'un système assurantiel et individualiste qui aggrave les inégalités.

L'universalité ne cherche pas l'égalité entre les individus, elle traite les individus de manière égalitaire, elle leur restitue de manière solidaire ce qui collectivement a été mis en commun. Faisant ainsi, la protection sociale amortit les crises et en limite les conséquences. La protection sociale ne peut être présentée comme simple régulateur des politiques sociales et correcteur des inégalités sociales créées en amont au cœur même du processus de production. Porter ces deux aspects c'est aussi porter l'universalité de la protection sociale solidaire comme une idée neuve, un concept plus que jamais d'actualité face à la déréglementation européenne et mondiale. Il faut ces remparts sociaux. Dans les actions des retraité-e-s, s'exprime aussi, cette aspiration et cette défense d'un système basé sur l'universalisme qui a fait ses preuves depuis la mise en œuvre des ordonnances d'octobre 1945.

Dans l'immédiat le PCF, avec toutes celles et ceux en lutte pour combattre l'austérité et la casse entend intensifier ses initiatives pour obtenir la fin des exonérations sociales et fiscales, du gel des salaires, prestations sociales et retraites, un rattrapage immédiat de 300€ et une augmentation générale des retraites et pensions avec effet rétroactif au 1er janvier 2014, le financement de l'hôpital public à la hauteur des besoins, une véritable réforme de financement de la sécurité sociale basée sur la cotisation, une loi progressiste sur l'adaptation de la société au vieillissement basée sur une solidarité intergénérationnelle avec un financement à 100% par la sécurité sociale.

AUX ACTES CITOYENS!

JE REJOINS LE PCF

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

Tél :